

**Décision n° 2018-55 du 1^{er} février 2018
portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées aux collaborateurs
du directeur de la direction technique Eau, mer et fleuves**

Le directeur de la direction technique Eau, mer et fleuves du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté n° 117027 du 20 décembre 2017 chargeant Monsieur Bruno Lhuissier, par intérim, de la direction générale du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement à compter du 18 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema portant organisation générale du Cerema et de son comité de direction ;

Vu la décision 2014-318 du 18 juin 2014 portant nomination d'un membre du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-01 du 4 janvier 2016 fixant les responsabilités des membres du comité de direction du Cerema ;

Vu la décision n° 2017-301 du 20 décembre 2017 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

Vu la décision n° 2016-207 du 4 juillet 2016 portant organisation de la direction technique Eau, mer et fleuves et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2017-159 du 8 juin 2017 portant organisation interne des services, départements, missions et autres entités de la direction technique Eau, mer et fleuves ;

Vu la décision n° 2018-54 du 1^{er} février 2018 portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées au directeur de la direction technique Eau, mer et fleuves ;

décide

Article 1

Sur proposition de Monsieur Olivier Piet, secrétaire général par intérim :

- Monsieur Eric Marmaneu est nommé chef du bureau moyens généraux ;
- Monsieur Bernard Nalbadian est nommé chef du bureau budget contrats ;
- Madame Sophie Dubois est nommée chef du bureau ressources humaines ;
- Monsieur Christian Barou est nommé chef du bureau réseaux et bureautique.

Article 2

Sur proposition de Monsieur Joël L'Her, directeur du département environnement et risques :

- Monsieur Julian David est nommé directeur adjoint du département environnement et risques ;
- Madame Nathalie Metzler est nommée chef de la division modélisation et mesures hydrauliques ;
- Monsieur Yann Deniaud est nommé chef de la division risques hydrauliques et aménagements ;
- Monsieur Pierre-Yves Belan est nommé chef de la division impacts environnementaux des activités ;
- Monsieur Georges Chapalain est nommé chef du laboratoire génie côtier et environnement ;
- Monsieur Damien Pham Van Bang est nommé chef du laboratoire risques hydrauliques et environnement.

Article 3

Sur proposition de Monsieur Michel Marchi, directeur du département technologies innovantes :

- Madame Séverine Belly est nommée directrice adjointe du département technologies innovantes ;
- Monsieur Smaïl Hidouche est nommé chef de la division systèmes de surveillance et de communications ;
- Monsieur Didier Hervé est nommé chef de la division traitement des signaux et télécommunications ;
- Monsieur Michel Cousquer est nommé chef de la division systèmes de navigation et de positionnement ;
 - Monsieur Pierre-Yves Martin est nommé chef de la subdivision positionnement et automatismes ;
 - Monsieur Yves-Marie Blanchard est nommé chef de la subdivision signalisation et optique.

Article 4

Sur proposition de Monsieur Fabrice Daly, directeur du département infrastructures et transports :

- Monsieur Jean-Jacques Trichet est nommé directeur adjoint du département infrastructures et transports ;
- Monsieur Bertrand De Bruyn est nommé chef de la division infrastructures ;
- Madame Céline Chouteau est nommée chef de la division transports ;
- Monsieur Hassan Smaoui est nommé chef du laboratoire hydraulique et navigation.

Article 5

Sur proposition de Monsieur Philippe Miroudot, chef du service données et logiciels :

- Madame Laëtitia Baillet est nommée adjointe au chef du service données et logiciels ;
- Monsieur Jacques Sainte-Marie est nommé chef du laboratoire d'analyse numérique.

Article 6

Sur proposition de Madame Corine Caumont, chef du service Qualité édition :

- Monsieur Sébastien Hodin est nommé responsable de la mission qualité.

Article 7

La présente décision abroge la décision n° 2017-82 du 13 mars 2017.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Margny-lès-Compiègne,
le 1^{er} février 2018

Le directeur

Signé

Philippe Joscht